

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

SEINE-ET-MARNE

Devenez
animateur !

ufolep

Parcours Coordonné

Accompagner c'est transformer

Pour les jeunes de 16 à 25 ans résidant dans un Quartier Politique de la Ville :



**Un parcours d'accès à la qualification et à l'emploi
dans les métiers du sport et de l'animation**



PRÉFET DE
SEINE-ET-MARNE

UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ

à partir de
mars 2018

→ Formations certifiantes

★ CQP - Certificat de Qualification Professionnelle Mention Animateur de Loisir Sportif "Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition"

Le CQP Animateur de Loisir Sportif est un diplôme professionnel permettant d'encadrer des activités physiques et sportives contre rémunération.

★ BAFA/BAFD - Brevets d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur et Directeur

Le BAFA, brevet reconnu et délivré par l'Etat, permet d'encadrer à titre non professionnel des enfants et adolescents en accueil collectif de mineurs (centre de vacances, centres de loisirs). Il permet également d'encadrer des activités lors des temps éducatifs périscolaires.

Le BAFD brevet reconnu et délivré par l'Etat, permet de diriger à titre non professionnel une équipe d'animateurs en accueil collectif de mineurs.

→ Modules "Développement personnel et citoyenneté"



★ Accompagnement vers l'emploi

Des ateliers axés sur le développement du "savoir-être", "savoir-dire" et "savoir-faire" seront proposés :

- aide à la construction du projet professionnel, à la recherche de stage et d'emploi
- aide à la création de CV, à la rédaction de lettres de motivation, à la préparation d'un entretien professionnel

★ Service civique, une mission d'intérêt général

Des missions d'une durée de 6 à 12 mois dédiées à l'accompagnement d'actions de promotion d'activités physiques, sportives et socioculturelles comme facteurs de bien-être, d'inclusion sociale et d'intégration pourront être proposées au sein d'associations locales.

Cet engagement volontaire est indemnisé à hauteur de 580 euros par mois.

★ Formation PSC1 - Formation aux premiers secours

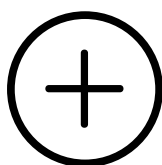
Cette formation, obligatoire pour tous les métiers de l'animation et de l'encadrement sportif, permet d'être capable de porter secours dans tous les moments de la vie quotidienne, professionnelle et sociale.

★ Formation "Initiateur en prévention"

Cette formation a pour objectif d'être capable d'animer un programme éducatif et pédagogique pour sensibiliser les jeunes à la prévention des risques dans le cadre familial, scolaire, périscolaire et associatif (sécurité domestique, déplacements à vélo, risques pédophiles et au bizutage,...).

LES COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de préparer, d'animer et d'encadrer des activités sportives, ludiques, récréatives et pédagogiques,
- Être capable de prendre en compte les publics et l'environnement pour préparer un projet d'animation,
- Être capable d'assurer la sécurité des pratiquants et des tiers dans la pratique,
- Être capable de s'adresser à différents types de publics, des enfants aux seniors, ainsi qu'aux personnes ayant des besoins plus spécifiques,
- Être capable de travailler en équipe,
- Être capable d'encadrer la vie quotidienne, dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs, et les activités associées,
- Être capable de transmettre et faire partager les valeurs de la République, notamment la laïcité, la citoyenneté, l'égalité et la solidarité.



Les plus du parcours UFOLEP

- L'organisation d'un séjour de rupture pour mobiliser les parties prenantes,
- Un accompagnement et un suivi individualisé tout au long du parcours coordonné,
- Une pédagogie adaptée, rendant le stagiaire acteur de son projet,
- Un ensemble de formations diplômantes, qualifiantes et complémentaires permettant d'outiller le stagiaire et faciliter son insertion professionnelle,
- Un accompagnement financier pris en charge par l'UFOLEP et ses partenaires, selon le profil et le parcours coordonné déterminé.

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Avoir entre 16 et 25 ans,
- Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville située dans une commune de Seine-et-Marne
(Vous pouvez vérifier via le lien suivant : <https://sig.ville.gouv.fr/>)
- Montrer un réel intérêt pour l'animation et l'encadrement d'activités dans le champ du sport,
- Justifier d'une pratique d'activités sportives d'au moins 140 heures au cours des 3 années qui précèdent l'inscription (en milieu scolaire, dans une association, une MJC, un club privé...).



Informations et inscriptions

Vincent Mondary

vincent.mondary@ufolep77.org

Tél : 01.64.87.12.62

